

FORMATION MOTIVATION ET SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ

▪ Objectifs

- Être capable de promouvoir la sécurité au sein de l'entreprise.
- Réaliser l'évaluation des risques professionnels dans son entreprise et définir les actions associées
- Savoir analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles afin de mettre en place une démarche de prévention adaptée.
- Sensibiliser les salariés sur les risques de l'entreprise par des actions de formation et de sensibilisation

▪ Durée : nombre de jours à déterminer	▪ Nombre de stagiaires : 1 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

Personnel d'encadrement, référent sécurité

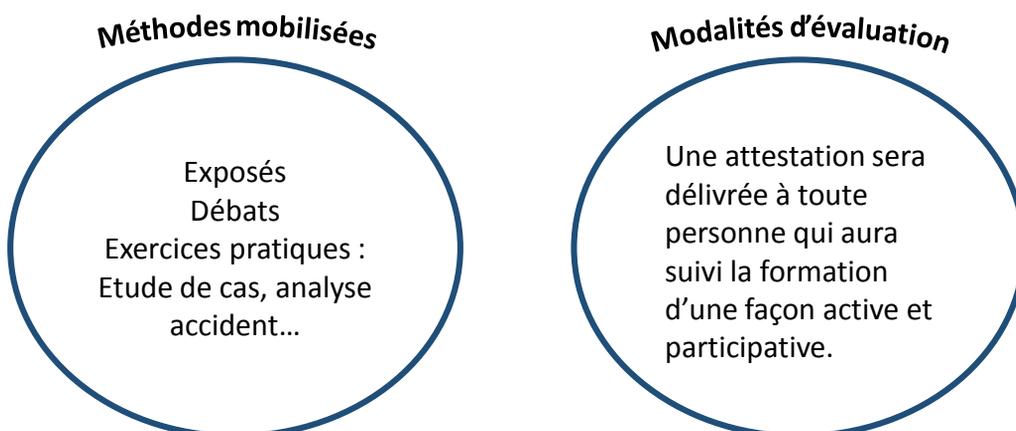
▪ Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum
Savoir lire et parler la langue française.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)



CONTENU PÉDAGOGIQUE

La sécurité

Connaissances des bases de la réglementation

- Principes généraux de prévention : l'article L.4121-1 du code du travail : les obligations du chef d'établissement, les principes généraux de prévention et l'obligation d'évaluer les risques.

Formation à la sécurité :

- But et contenu
- Bénéficiaires des formations
- Obligations de l'employeur
- Agir pour garantir de bonnes conditions de travail et l'application de la politique de prévention dans l'entreprise

L'accident de travail, de trajet et la maladie professionnelle

- Définitions
- Les démarches à suivre en cas d'accident de travail et de maladie professionnelle
- Statistiques, indicateurs (taux de fréquence et gravité)
- Conséquences sur le plan humain, économique et social
- L'analyse accident : la méthode dite de « l'arbre des causes »
- Étude de cas et travail en groupe

Coût des accidents de travail et des maladies professionnelles

- Coût direct : éléments de tarification, documents à consulter (extrait du compte employeur, fiche de tarification)
- Coût indirect : dépenses et charges consécutives à l'accident

Formation du Personnel

- Accueil du personnel
- Visite, présentation de l'entreprise (film, livret d'accueil)
- Formation au poste
- Rédaction d'une fiche de poste

Exercices, exposés et travail en groupe

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation à la sécurité

- Circulation des personnes
- Procédures à respecter en cas de sinistre (Incendie, accident...)
- Organisation des premiers secours en cas d'accident
- Formation renforcée pour les CDD et intérimaires

Les éléments d'une politique de prévention

Le rôle des acteurs externes et internes :

- L'inspection du travail,
- les agents préventeurs de la CARSAT,
- le CSE/CSSCT,
- les organismes de contrôle technique,
- le médecin du travail.

La gestion des entreprises extérieures :

- Le plan de prévention (Décret du 20 février 1992)
- Le protocole de sécurité (Art.R4515-8 du Code du travail)

Étude d'un accident

L'arbre des causes : apprendre une méthode d'identification des causes des accidents et incidents au travail, comprendre pour agir et de ce fait prévenir.

Repérer les situations à risques, les comprendre, les anticiper, les signaler : exercice présentant des cas d'accidents : les stagiaires travaillent en groupe pour comprendre ce qui s'est passé, analyser les éléments déclencheurs de l'accident de trois points de vue : humain, technique et organisationnel. Le but de cet exercice est d'anticiper les situations à risques au quotidien.

